

FORMATION DÉCIDEUR - ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT (DENSA)

2 jours - 14 heures

Formateur-trice référent-e : Victoria BLOUET

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Le participant sera capable de raisonner son traitement phytopharmaceutique, de le réaliser avec une efficacité et une sécurité maximale, en prenant compte de la biodiversité et de la réglementation en vigueur.

Note objectif est de donner au participant les connaissances nécessaires pour respecter la réglementation, connaître les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que connaître les stratégies visant à réduire leurs utilisations.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Supports de formation adaptés et actualisés : diaporama, études de cas, vidéos, échanges sur l'expérience des participants, QCM préparatoire et correction collective
- Livret de formation remis à chaque participant.

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur(trice) habilitée par la DRAAF (INMA et ACTA) et INRS.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Réglementation et sécurité environnementale :

Plan ECOPHYTO 2+
 AMM
 Encadrement des pratiques ;
 Transport et stockage ;
 Risques pour l'environnement
 Type de pollution
 ZNT aquatique et DSR riverains
 Situations d'exposition au danger
 Pratiques et aménagements pour la prévention des risques
 Gestion des effluents et déchets phytosanitaires, depuis 2021 : conseil obligatoire.

Santé, sécurité applicateur et espace ouvert au public :

Dangerosité des produits ;
 Étiquette et FDS ;
 Voies d'intoxication ;
 Situations exposantes au danger avant, pendant et après l'application ;
 Principales mesures de prévention et de protection ;
 Espaces ouverts au public ;
 Conduite à tenir en cas d'intoxication ;
 Logiciel SEIRICH.



**INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE**
FRANCE METROPOLITAINE



14 STAGIAIRES MAXIMUM
INDIVIDUALISATION : OUI



PUBLIC : LES PERSONNES QUI DÉCIDENT, ACHÈTENT, ORGANISENT ET/OU APPLIQUENT DES PRODUITS PHYTO-SANITAIRES DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES, LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES, LES INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, LES GOLFS, LES CAMPINGS.
PRE-REQUIS : SAVOIRS DE BASE (LIRE, ÉCRIRE, COMPTER)



**DÉLIVRANCE DE L'ATTES-
TATION DE COMPÉTENCE À
L'ISSUE DE LA FORMATION**



**ACTUALISATION DES
COMPETENCES :**
TOUS LES 5 ANS (7 HEURES)

Réduction de l'usage et méthodes alternatives :

Outils d'aide à la décision et de surveillance des bioagresseurs,
 BSV,
 Adapter les doses et raisonner les interventions phytopharmaceutiques,
 La Protection Biologique Intégrée,
 Méthodes de lutte alternatives,
 Produits de biocontrôle,
 Substances de base,
 Autres agroécologiques.